

Brignais, le 30 mai 2022

**Nombre de conseillers en
exercice : 37**

Présents : 37
Votants : 37
Abstentions : 0
Contre : 0
Pour : 37

**Objet : Présentation du
rapport définitif de la CRC**

**Communauté de Communes de
la Vallée du Garon**

Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier
69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72
contact@cc-valleedugaron.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt deux

Le 24 mai :

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Vourles, sous la présidence de Madame Françoise GAUQUELIN, Présidente

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 17 mai

PRESENTS : MM. Jean-Luc BERARD, Serge BERARD, Mme Laurence BEUGRAS, Mme Agnès BERAL, MM. Guy BOISSERIN, Jean-Marc BUGNET, Lionel BRUNEL, Mme Josiane CHAPUS, MM. Dominique CHARVOLIN, Damien COMBET, Mme Christiane CONSTANT, MM. Jérôme CROZET, Thierry DILLENSEGER, Mmes Marie DECHESNE, Clémence DUCASTEL, MM. Ernest FRANCO, Pierre FOUILLAND, Pierre FRESSYNET, Mme Françoise GAUQUELIN, MM. Jean-Louis GERGAUD, Martial GILLE, Jean-Philippe GILLET, Mme Patricia GRANGE, Valérie GRILLON, Corinne JEANJEAN, MM. Erwan LE SAUX, Guillaume LEVEQUE, Mmes Christine MARCILLIERE, Pascale MILLOT, Audrey PLATARET, MM. Jean-François PERRAUD, Grégory NOWAK, Daniel SERANT, Mme Claire REBOUL, Céline ROTHEA, Anne-Claire ROUANET, Catherine STARON

ABSENTS : -

SECRETAIRE : Mme Patricia GRANGE

Pouvoirs :

Agnès BERAL donne pouvoir à Pierre FRESSYNET

Guy BOISSERIN donne pouvoir à Serge BERARD

Lionel BRUNEL donne pouvoir à Laurence BEUGRAS

Dominique CHARVOLLIN donne pouvoir à Mme Patricia GRANGE

Thierry DILLENSEGER donne pouvoir à Catherine STARON

Clémence DUCASTEL donne pouvoir à Damien COMBET
Pierre FOUILLAND donne pouvoir à Jean-Louis GERGAUD
Ernest FRANCO donne pouvoir à Pascale MILLOT
Jean-Philippe GILLET donne pouvoir à Christine MARCILLIERE
Erwan LE SAUX donne pouvoir à Marie DECHESNE
Audrey PLATARET donne pouvoir à Jean-François PERRAUD
Anne-Claire ROUANET donne pouvoir à Valérie GRILLON

DÉLIBÉRATION N°2022-32

La CCVG a été soumise à un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes depuis aout 2020, sur la période de 2014 à 2022 inclus.

Le rapport définitif a été adressé à la CCVG en mars 2022.

Une synthèse non exhaustive est proposée :

Points Positifs	Points à améliorer - recommandations
Finance saine – bonne qualité comptable	Mettre en place un mécanisme de provisionnement pour risques
Services mutualisés à forte valeur ajoutée	Améliorer la transparence budgétaire et mettre en place des procédures d'autorisation de programmes
Commande publique rigoureuse	Améliorer la gestion des dossiers de Ressources Humaines, des procédures de recrutement
Bon suivi de la DSP centre aquatique	Mutualisation Ressources Humaines à étudier

Conformément aux dispositions de l'article L. 243-6 du code des juridictions financières, le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes, est porté à la connaissance du Bureau, puis du Conseil Communautaire.

Extrait certifié conforme,

Signé le, 31/05/2022,
GAUQUELIN Françoise

